

# CONSEIL MUNICIPAL

## JEUDI 09 DECEMBRE 2021

### COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 09 décembre 2021 à la salle de fêtes à 18 heures 30 sous la présidence de Bruno LESSAULT Maire.

**Etaient présents** : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Isabelle DEBEURRE, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ.

**Absente excusée** : Madeleine MAREUIL (donne pouvoir à Pascal FILLON).

**Secrétaire de séance** : Maryvonne BOUQUIN.

#### 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande à modifier l'ordre du jour afin d'y ajouter 3 points :

1. Recensement : arrêté / délibération annulée car il faut prendre un arrêté,
2. Voies communales,
3. Travaux de voiries.

#### 2 – Délibération pour la proposition du nouveau nom de la Communauté de Communes

Lors de la réunion des maires le 11 octobre dernier, il a été proposé de changer la dénomination de la Communauté de Communes de la Région de Levroux par un nom plus attractif et représentatif du territoire :

Communauté de Communes Levroux Boischaut Champagne

Il est demandé aux communes de délibérer sur ce changement puisque cela implique la modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Communauté des communes.

Le logo reste à déterminer.

Vote : contre 0 ; abstentions 2 ; pour 9.

#### 3 – Délibération pour l'achat ou la réparation du poste à souder

Le poste à souder est en panne. Thierry DUJON explique que l'utilisation prolongée fait griller la carte et que, pour éviter cela, il faut passer au gaz. Il est proposé des devis pour soit le remplacer soit le faire réparer.

|              |                 |            |
|--------------|-----------------|------------|
| Poste neuf : | R.MOREAU        | 1194 € TTC |
|              | Garage de Crotz | 2247 € TTC |
|              | PGM Maintenance | 1380 € TTC |

|              |                 |           |
|--------------|-----------------|-----------|
| Réparation : | PGM Maintenance | 834 € TTC |
|--------------|-----------------|-----------|

Le conseil opte pour la réparation et le changement de carte pour le gaz.

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

#### 4 - Délibération pour l'achat des décorations de Noël

Des devis ont été envoyés aux membres du conseil avant la réunion. Il a été prévu 5000 € au budget.

|          |            |
|----------|------------|
| Décolum  | 4 718,88 € |
| Lumifête | 2 611,61 € |

Il est proposé d'acheter qu'une partie des décorations en 2021 et l'autre en 2022.

Le devis retenu est lumifête pour un montant de 2 611,61 € TTC.

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

#### 5 - Délibération pour valider l'adressage et l'achat des plaques de numéros

Maryvonne BOUQUIN explique l'adressage pour les lieux-dits et les hameaux. Un dossier a été constitué et répertorie toute la numérotation.

3 devis sont présentés :

- Le groupe La Poste pour un package et tout le travail qui en découle ainsi que la fourniture des plaques  
Groupe la Poste 10 693,562 € TTC
- SEMIO pour la fourniture des plaques  
SEMIO 3 516.21 € TTC
- AMC-DIFF de Romorantin pour la fourniture des plaques  
AMC-DIFF 2 684.86 € TTC

Les plaques sont aluminium de couleur verte. Les habitants pourront poser eux-mêmes les plaques ou bien demander de l'aide à la mairie.

Le choix s'est porté sur l'entreprise AMC-DIFF de Romorantin qui se trouve à proximité et le moins cher.

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

#### 6 - Délibération fixant le tarif du repas des aînés pour les accompagnants

Françoise LIMOGES annonce qu'une délibération doit être prise pour pouvoir encaisser les chèques des accompagnants. Des chèques d'un montant de 30 € ont été demandés aux personnes n'ayant pas l'âge requis.

En effet le repas coûtait 27 € et la commune fournissait le vin. Il nous a donc paru normal d'arrondir à 30 €

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

37 aînés ont déjeuné ainsi que 13 accompagnants. Le musicien était adapté aux aînés pour un coût prévu de 300 €. Le guso fait un geste pour relancer l'activité du spectacle et, de ce fait, offre les cotisations. Le coût réel du musicien est de 124 €.

Les colis seront distribués la semaine prochaine. Pour ce faire, les élus ainsi que les membres du CCAS seront conviés.

La cave de la commune a été vandalisée, le vin volé. L'assurance a tout remboursé pour un montant de 311,33 €.

#### 7 - Délibération pour l'octroi de primes exceptionnelles

Françoise LIMOGES en accord avec le maire présente les décisions de supprimer, augmenter ou diminuer la prime de fin d'année :

- Pour le personnel contractuel, les primes vont de 40 € à 150 €,
- Pour le personnel titulaire, les primes vont de 355 € à 455 €.

Françoise LIMOGES a informé chacun des employés lors de l'entretien individuel annuel.

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

## 8 - Délibération changement de classement de voies

Bruno LESSAULT propose des échanges entre les voies communales et communautaires :

- Treez (VC 3) : communale devient communautaire,
- Route de la Garenne (VC 12) communautaire devient communale,
- Rue des Jardins communautaire devient communale.

La voie qui part de la VC 101 à la VC 1 se nommera VC 3.

Le conseil se prononce : pour 11 ; abstention 0 ; contre 0.

## 9 - Travaux de voirie

Le maire explique que pour l'entretien de la voirie communale, nous nous engageons pour 3 ans avec la même entreprise alors que, si nous le faisons faire nous-mêmes cela nous reviendrait moins cher. C'est nous qui décidons des routes, travaux et coûts.

Vote : contre 0 ; abstentions 3 ; pour 8

## 10 - Questions et informations diverses

- Point sur l'école : le dossier de subvention a passé toutes les commissions, il est en attente sur le bureau du Préfet pour signature. Nous devrions avoir une réponse avant Noël.
- Aide pour le transport : beaucoup de personnes ne conduisent plus, n'ont pas d'aide à domicile et habitent dans des hameaux éloignés, demandent s'il existe un moyen pour se déplacer (médecin, pharmacien, vaccination).

Réponse : les transports Rémi par minibus sur réservation pour 3.00 €. Pascal FILLON ajoute qu'il existe une possibilité d'abonnement pour 1.50 €. Un autre contact va être pris avec le CLIC.

- Travaux à venir à la salle des fêtes : la poutre maîtresse est endommagée, la toiture est en mauvais état. Nous avons déjà un devis de 31 000 €, d'autres vont être demandés.

Tous les dossiers de subventions sont bloqués en février. Ils seront repris en juillet, d'où des difficultés à venir.

- Etang : il a été vidé et pêché.

Un état des lieux a été fait par 3 entreprises : Logis, Limet et Gougeot.

3 visions différentes pour la réparation :

1. Argile, enrochement,
2. Digue à pente faible (320m de digue),
3. Bâche.

Le coût s'élève entre 50 000 € et 70 000 €, des subventions seront demandées au FAR et à la Région.

La vente du poisson, lors de la pêche de l'étang, a rapporté 1265 € pour 600 kg de poissons.

- Broyeur d'accotement : le maire et Thierry DUJON explique que le broyeur a des soucis de cardans et que le rotor est déformé. Le broyeur est en fin de vie. Un nouveau coûterait 10 000 €.

Il est demandé plus de soin pour ce matériel.

- Travaux en régie : Françoise LIMOGES liste les travaux faits par les employés communaux :
  - Maison des associations : fenêtres changées, moquette retirée, achat de placo suivant l'argent disponible sur le fonctionnement.
  - Cimetière : Sébastien a presque fini la porte du cimetière, ils ont construit des bancs. Jean-Yves GAPIN signale que le mur, vu de chez lui, se dégrade.
- Panneaux solaires : Le maire présente l'avancement du projet. Il a reçu le nouveau responsable des travaux et les éleveurs ovins. Actuellement tous les trois sont disponibles. Faune et flore ne présentent pas de problèmes.
  - Surface : 57.5 ha dont 35 ha utiles pour les panneaux solaires.
  - Sont exclus de la surface de panneaux : zones humides et habitats, bois, espèces protégées, Orchis, Serapias, bande d'éloignement du bois.
  - Faune : enjeu faible à modéré.

- 2 zones clôturées indépendantes : 5.5 km (longueur clôturée), chemin piste cyclo-touristique : 5.1 km avec étape : présence de tourelles pédagogiques
- Présence de 3 éleveurs ovins sur 3 zones : 15.7 ha – 19.7 ha – 21.1 ha.
- Les parcelles sont classées avant dernières ou dernières dans le classement du potentiel agricole par la chambre d'agriculture.
- Le planning prévisionnel :
  - Mars 2022 : dépôt du permis de construire,
  - 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : obtention du permis de construire.
- Prévisionnel financier :
  - Puissance envisagée : 50 MW,
  - Recettes fiscales : 142 000 € par an,
  - Taxe d'aménagement : 171 000 € (versement unique)
  - Revenu annuel pour la mise à disposition des parcelles : 400 000 €.

Enquête publique, permanence à la mairie : de 10h à 12h le samedi, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Pascal FILLON propose de clarifier notre position par rapport aux éoliennes.

- Accueil d'un jeune stagiaire : un jeune élève de 3<sup>ème</sup> sera accueilli en stage d'observation durant 1 semaine auprès des services techniques.
- Fleurissement : Label 3 fleurs : le jury régional est passé en août. Le résultat vient d'arriver : Baudres maintient son Label 3 fleurs. Lecture de la conclusion par Catherine GUILLAMIN.
- Chiens et chats errants : la convention avec le vétérinaire Perrin n'existe pas. La SPA a été contactée, une convention est reconduite chaque année. La commune verse une participation de 0.63 € par habitant soit 275.94 €. Il existerait une aide 30 millions d'amis qui stérilise gratuitement. Les petits, qui sont adoptables, peuvent être pris en charge par la SPA. Catherine GUILLAUMIN, élue, propose de les emmener à la SPA si les chats trouvés sont amenés à la mairie. Jean-Yves GAPIN dit qu'il risque d'y avoir beaucoup de demandes à la mairie.
- Cérémonie du 11 novembre : défilé, cérémonie, dépôt de gerbes au monument aux morts et au cimetière, suivi d'un vin d'honneur. Repas à Rouvres les Bois.
- Demande d'achat d'un chemin : Madame BODART demande à acheter le chemin qui jouxte sa maison. Celui-ci mesure environ 220 m<sup>2</sup>. Pas d'hostilité de la part des élus, il faut veiller à ce que le prix fixé soit le même pour les futures demandes.
- Com'Com : Maison France Service anciennement Alvares ; halle sportive à Levroux pour libérer le gymnase pour un coût de 800 000 € (version haut de gamme) projet en suspens.
- Ordures ménagères : le tri sera complètement revu. Une notice sera distribuée aux habitants. Changement de destination des ordures et sacs. La distribution des sacs et calendrier est programmée entre les 17 et 21 janvier 2022.
- Vœux du maire : pour l'instant on maintient et on avisera selon les conditions sanitaires.

La séance est levée à 21 h 17